

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 21 février 1902.

HIER soir, une grande cérémonie à Saint-Pierre a inauguré les fêtes jubilaires de Léon XIII. Léon XIII a, en effet, commencé hier la vingt-cinquième année de son glorieux pontificat. Et le Sacré-Collège des cardinaux, le chapitre et séminaire du Vatican, toutes les associations catholiques de Rome et une foule qu'on peut évaluer à 40,000 personnes au moins, sont venus unir leur voix au *Te Deum* entonné à l'autel papal par le cardinal secrétaire d'Etat... Ce sont de ces cérémonies qui restent profondément gravées dans la mémoire et dans le cœur, car on ne se trouve pas souvent à un jubilé pontifical. Deux papes seulement, Pie IX et Pie VI, ont pu le célébrer.

— Et la santé du Souverain-Pontife est aussi bonne qu'on le pourrait désirer. Malgré son grand âge, il continue à recevoir, non seulement en audiences régulières les cardinaux et secrétaires de Congrégations, mais encore les évêques et personnages marquants qui viennent à Rome. J'ai vu ces jours-ci une de ces personnes, un journaliste de grande valeur, qui était resté trois quarts d'heure avec le Souverain-Pontife, et était sorti émerveillé de son air de santé, de la promptitude de sa mémoire, de la vivacité de son intelligence, de sa perception nette de tous les faits qui intéressent de près ou de loin la vie de l'Eglise. Pour lui, le pape était en meilleure santé que lors de son dernier voyage, il y a trois ans.

— Hier aussi a eu lieu la séance royale ouvrant la nouvelle session du Parlement italien, et l'attente était grande pour savoir si le roi parlerait de la grosse question du divorce. Voici la phrase que lui a dictée M. Zanardelli : « Mon gouvernement vous proposera de tempérer, suivant le droit commun des autres nations, le principe idéal